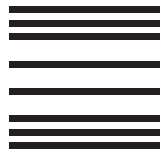


Soutenez notre action pour permettre aux malades Alzheimer de vivre plus longtemps à la maison!

En Suisse, près de 100 000 personnes vivent aujourd'hui avec Alzheimer ou une autre forme de démence. De par l'évolution démographique, ce nombre augmente sans cesse. Les personnes atteintes de démence vivent souvent longtemps chez elles en compagnie d'un proche. Un soutien pour les soins et l'accompagnement du malade est dès lors indispensable. Malade et proche ne peuvent plus faire face à la situation sans cette aide extérieure.

En Suisse, nous ne disposons pas encore des conditions nécessaires pour vivre avec Alzheimer. Il est urgent de créer les offres de soutien indispensables et financièrement supportables qui permettent aux personnes atteintes de démence de continuer à vivre à la maison. Le maintien à domicile est une solution économiquement favorable pour toute la société.

SVP retournez la carte-réponse attachée ou signez on-line sur www.alz.ch/20ans. Vous y trouvez aussi les noms des personnes qui ont déjà signé.



Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftswortsendung Invia commerciale-risposta

Envoi commercial-réponse

Association Alzheimer Suisse
Rue des Pêcheurs 8 E
1400 Yverdon-les-Bains

Actions prioritaires selon l'Association Alzheimer Suisse

Un diagnostic précoce

Ce qu'il en est: Un tiers seulement des personnes atteintes de démence dispose d'un diagnostic. Or, seul le diagnostic permet au malade et à ses proches d'organiser leur vie en tenant compte de la maladie: s'informer, chercher du soutien, commencer une thérapie et prendre des décisions importantes pour le futur. Sans un diagnostic posé le plus tôt possible, le malade et ses proches perdent un temps qui leur aurait été précieux pour régler des questions essentielles concernant leur vie future.

→ **Il faut promouvoir le diagnostic précoce de la démence.**

La thérapie

Ce qu'il en est: Actuellement, on ne peut ni stopper ni guérir les maladies de démence. Cependant, les thérapies médicamenteuses et non médicamenteuses permettent de ralentir l'évolution de la maladie et de maintenir les capacités restantes. Elles améliorent la qualité de vie et l'indépendance du malade comme de ses proches. Pourtant, aujourd'hui seuls quelque 25% des malades reçoivent des médicaments spécifiques pour la démence et pas plus de 15% bénéficient d'une thérapie non médicamenteuse prescrite par le médecin. Pourquoi? Par absence de diagnostic, à cause d'une offre de thérapies insuffisante ou encore l'idée – erronée – qu'une thérapie «ne sert de toutes façons à rien».

→ **L'offre de thérapies spécifiques pour la démence doit être élargie et rendue accessible aux malades.**

La prise en charge (soins et accompagnement)

Ce qu'il en est: Au cours de la maladie, la personne atteinte perd ses capacités à gérer les activités de tous les jours. Elle devient toujours plus dépendante d'une prise en charge extérieure. Par exemple, pour ses soins corporels, pour s'habiller et se déshabiller, pour manger ou pour tout déplacement en dehors de chez elle. Longtemps, les proches peuvent assumer ces tâches. Mais vient le moment où une aide et des soins extérieurs, adaptés aux besoins spécifiques de la démence, sont nécessaires afin que le malade puisse continuer à vivre à la maison. Puis, lorsque cette forme de prise en charge devient impossible, les malades ont besoin d'une offre adéquate d'établissements médico-sociaux avec des prestations correspondant à leurs besoins spécifiques.

→ **Toutes les personnes atteintes de démence**

doivent bénéficier d'une offre d'accompagnement et de soins, financièrement supportable et adaptée à leurs besoins spécifiques.

Le savoir-faire des proches

Ce qu'il en est: En Suisse, environ 300000 personnes sont des proches d'un malade atteint de démence. Ils sont souvent seuls face à de très lourdes tâches. Ils partagent la maladie grave de la personne aimée; ils doivent aussi prodiguer les soins et assumer sa prise en charge. Avoir beaucoup de courage ne suffit pas, ils ont aussi besoin d'informations spécifiques, de conseils prodigués par des centres spécialisés et de possibilités d'échanges avec d'autres personnes vivant des situations semblables. Ils acquièrent ainsi plus d'assurance, d'indépendance et d'efficacité face aux conséquences de la maladie. Moins dépassés par la situation, ils peuvent mieux s'occuper de la personne atteinte.

→ **Il faut améliorer les compétences et le savoir-faire des proches soignants.**

Un peu de répit pour les proches

Ce qu'il en est: Dans notre pays, 60% des personnes atteintes de démence vivent à la maison, ce qui représente quelque 60000 malades. Avec l'aggravation de la maladie, le proche soignant doit assumer d'énormes responsabilités, notamment une prise en charge 24 heures sur 24: il risque de s'épuiser totalement et avoir, à son tour, besoin de soins! Dans plusieurs régions de Suisse, nous déplorons un manque de solutions pour soulager temporairement les proches, tels les centres de jour et de nuit ou les EMS offrant des courts séjours. Si l'entourage est bien soutenu et déchargé de certaines tâches, le malade peut continuer à vivre à la maison plus longtemps.

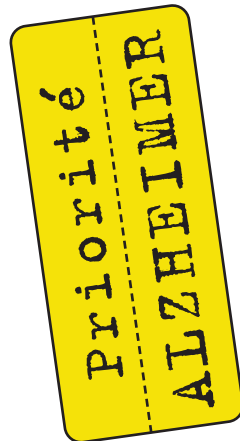
→ **Partout en Suisse, il faut des offres de soulagement temporaire pour les proches, à des conditions financièrement supportables.**

Coûts de la démence

Si nous voulons contrôler l'évolution future des coûts, nous devons créer des conditions permettant aux malades de continuer à vivre chez eux et avec leurs proches, aussi longtemps que cela est possible et qu'ils le souhaitent.

→ **Une étude actualisée sur les coûts est nécessaire pour amorcer le débat politique qui s'impose.**

Vous trouvez le document complet sur www.alz.ch/20ans



Il faut créer les conditions nécessaires permettant aux malades Alzheimer de vivre plus longtemps à la maison!

Je soutiens l'action de l'Association Alzheimer Suisse
(Signature on-line sur le site www.alz.ch/20ans)

Nom, prénom:

NPA/Localité: Canton:

Signature: Date: